

# C.C.S.P.L. de la Ville de Bourges

Le 8 décembre 2020 s'est tenue sous forme dématérialisée une réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L.) de la Ville de Bourges afin de présenter les rapports annuels 2019 de plusieurs délégataires : la société OGF pour le crématorium, BBES pour le chauffage urbain, Bourges Evènements pour les Rives d'Auron et Vert Marine pour la patinoire.

## **1) Le crématorium (société OGF)**

- l'exercice 2019 s'est soldé par un bénéfice de 83 k€, en augmentation de 57% par rapport à 2018 sous l'effet conjugué de l'absence de charges exceptionnelles (46 k€ en 2018) et de la progression de l'impôt sur les bénéfices.
- Le chiffre d'affaires ressort en augmentation de 14 k€ impacté par la hausse de l'activité (+11%).
- Les charges d'exploitation enregistrent une progression de 14 k€, liée principalement à l'augmentation des charges de personnel.
- La marge nette ressort à 105 € par crémation, ce qui correspond à une progression unitaire de 57%.

## **2) Le chauffage urbain (société Bourges Bio Energie Services)**

- Le coût des énergies est passé de 2201 k€ en 2018 à 2344 k€ en 2019, s'expliquant principalement par la hausse des achats en gaz liée au sinistre de la chaudière bois.
- L'exercice 2019 est également marqué par la hausse contractuellement définie du tarif R1b0 Biomasse.
- L'augmentation des recettes n'a pas permis à la société de dégager des bénéfices pour les raisons suivantes : hausse des achats d'énergie (gaz et bois), hausse des achats de pièces de rechange, hausse de la sous-traitance et hausse des charges de renouvellement notamment dû à l'entretien de la chaudière bois sinistrée.

## **3) Les Rives d'Auron (Bourges Evènements : société Jeanne et Louis Production)**

- L'exploitation des Rives d'Auron enregistre en 2019 un résultat courant avant impôt de 191 k€ supérieur de 31 k€ sur celui constaté en 2018.

- Les produits d'exploitation ressortent supérieurs de 238 k€ (+11%) par rapport à 2018 sous l'effet : de la progression conjuguée des frais refacturés, des autres produits de gestion courante, ainsi que des recettes de prestation (+42 k€ soit +31%) générée notamment par l'organisation du 1<sup>er</sup> salon de Séniors et de l'accueil de deux manifestations importantes : le 89<sup>e</sup> Congrès de l'Assemblée des Départements de France et l'Assemblée Générale du Crédit Agricole Centre Loire.

#### 4) La Patinoire (société Vert Marine)

- En raison de la fermeture totale du site due à un sinistre, une analyse financière peut difficilement être réalisée.
- Le contrat d'affermage d'exploitation de la patinoire étant arrivé à échéance le 30 juin 2019, et après examen des enjeux et des différents types de gestion, la Commission s'est prononcée en faveur d'un fonctionnement en régie.
- L'objectif, avec ce mode de fonctionnement, est une réouverture fin 2021.

*Gilles Audot*